



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS RELATIF A L'ACCES PAR LA VOIE DU DETACHEMENT AU CORPS DES CHARGES D'ETUDES DOCUMENTAIRES EN FAVEUR DES FONCTIONNAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Procédure de catégorie A

En application de l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, un accès, par la voie du détachement, au corps des chargés d'études documentaires en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi est prévu au titre de l'année 2025

Nombre de poste offert : 2.

Localisation des postes : Site archéologique et musée d'Ensérune (34), école nationale supérieure d'architecture de Nancy (54).

### **Conditions d'admission à concourir :**

- Avoir la qualité de fonctionnaire,
- Appartenir à l'une des catégories de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) définies à l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019, au 4 septembre 2024
- Justifier au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de quatre années au moins de service publics.

### **Modalités d'inscription :**

#### **Ouverture des inscriptions et date limite de dépôt des candidatures**

Les inscriptions seront ouvertes **du 6 octobre 2025, 12 heures, au 3 novembre 2025, avant minuit.**

Pour s'inscrire, les candidats devront constituer et transmettre un dossier d'inscription complété et signé comprenant les documents suivants :

**N°1 - La fiche d'inscription,**

**N°2 - Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories** mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail ([https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000033220318/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033220318/))

**N°3 - Dossier RAEP complété et signé**

#### **Transmission du dossier de candidature**

Le dossier de candidature est à transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : [pascale.obame@culture.gouv.fr](mailto:pascale.obame@culture.gouv.fr).

En cas de difficulté dans la transmission par voie électronique, le dossier pourra être transmis par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de la culture  
à l'attention de Madame Pascale OBAME,  
BOETH 2025 - CHED  
SRH - SDPS – BRECOMEP,  
182 rue Saint-Honoré, 75 001 Paris

**Attention :** tout dossier transmis incomplet ou hors délai ne pourra être pris en considération.

Ce dossier, ainsi qu'un guide d'aide au remplissage sont téléchargeables sur le site du ministère de la culture depuis le lien : <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-de-la-documentation/charges-d-etudes-documentaires>

### **Nature et déroulement de la sélection :**

#### **Sélection et audition des candidats**

Une commission effectuera une première sélection des candidats à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du 17 novembre 2025 en région Ile de France.

La liste du candidat retenu à l'issue des entretiens sera publiée à partir du 24 novembre 2025 sur le site du ministère de la culture (lien mentionné ci-dessus).

La date prévue de détachement est fixée au 15 décembre 2025.

### **Calendrier de la procédure :**

Inscriptions	Date d'ouverture	le 6 octobre 2025
	Date de clôture	le 3 novembre 2025
	<a href="mailto:pascale.obame@culture.gouv.fr">pascale.obame@culture.gouv.fr</a>	
Date limite de transmission du dossier de candidature	Le 3 novembre 2025	
Date limite de transmission du dossier RAEP	Le 3 novembre 2025	
Epreuve orale d'admission	A partir du 17 novembre 2025 en Ile de France	
Résultats d'admission	A partir du 24 novembre 2025 <a href="https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-de-la-documentation/charges-d-etudes-documentaires/Resultat/resultats-des-concours-et-des-examens-professionnels-de-charge-d-etudes-documentaires">https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-de-la-documentation/charges-d-etudes-documentaires/Resultat/resultats-des-concours-et-des-examens-professionnels-de-charge-d-etudes-documentaires</a>	

Pour obtenir davantage de renseignements, connectez-vous au site des concours du ministère de la culture accessible depuis le lien : <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-de-la-documentation/charges-d-etudes-documentaires>